

Projets de règlements P-05-035 et P-04-047-02
Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
CUSM/Hôpital des Shriners

Mémoire présenté à l'Office de Consultation Publique de Montréal

Par Mme Malaka Ackaoui

Soumis le 21 juin 2005

COMMENTAIRES SUR LE PROJET DU CUSM CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL

17 juin 2005

Nous sommes résidents de la rue Prud'homme, section située entre St-Jacques et Upper-Lachine, à une rue du futur CUSM.

Suite à l'examen des plans du CUSM nous aimerions exprimer nos réserves en ce qui concerne l'intégration du complexe dans notre quartier, particulièrement en terme de circulation.

Au fait, nous constatons que le plan de circulation du secteur est traité de manière banlieusarde et ne tient pas compte du fait que nous nous trouvons dans un milieu urbain. Le plan de circulation mise sur la fluidité véhiculaire au détriment de la sécurité piétonne. On constate la prédominance de l'automobile même dans les lettres de communications transmises par les bureaux du CUSM:

'améliorer l'accès, faciliter le débit de circulation et en augmenter la sécurité' (lettre du 13 juin, 2005)

Ce document fait valoir la fluidité du débit de circulation et la réduction du temps d'attente des véhicules aux carrefours.

Toutefois, augmentation de la fluidité véhiculaire ne rime pas avec confort et sécurité des piétons, résidents du voisinage et cyclistes.

Nous aimerions donc insister sur les items suivants :

1. Nous constatons que les ingénieurs en circulation ne se sont même pas donnés la peine de bien connaître le quartier avant de faire leurs plans puisque le fond de plan sur lequel la circulation a été conçue n'est pas à jour et comporte plusieurs erreurs, notamment en ce qui concerne la rue Prud'homme. Même le concessionnaire Maza Gabriel n'y figure pas.
2. Seules deux artères majeures traversent le quartier du sud au nord, il s'agit de Cavendish et Décarie (la rue Girouard ne permettant pas de monter entre Upper-Lachine et Sherbrooke).

Étant situé à l'embouchure de la rue Décarie, le CUSM participera à l'image de porte d'entrée au site. Cette image est conçue avec une allure autoroutière avec 6 voies de circulation en plus d'une voie de stationnement, un terre-plein bétonné et des voies de virage. Dommage pour une entrée de quartier.

3. Tous les accès véhiculaires du CUSM sont concentrés sur le boulevard Décarie. Nous croyons qu'il est inacceptable de concentrer la circulation et les nuisances sur le boulevard Décarie, donc dans notre arrière-cour, tandis que du côté est du campus, où on ne trouve pas de résidences, le site du CUSM longeant la rue Glen, reste plutôt bucolique.
4. Deux feux de circulation sont ajoutés sur le boulevard Décarie, entre St-Jacques et Crowley, sur une très courte distance pour faciliter les accès et sorties du CUSM. Aucun accès n'est aligné sur Crowley, rue que les résidents de la rue Prud'homme doivent emprunter comme entrée et sortie.

Notre section de la rue Prud'homme est déjà enclavée. Avec le nouveau plan, il nous faudra faire le tour du quartier en passant par la rue Sherbrooke pour aller au centre-ville ou bien pour rentrer chez nous en arrivant de l'ouest. Nous serons bloqués.

5. La construction d'une nouvelle bretelle d'accès à l'autoroute Décarie augmentera les nuisances causées par le bruit.
6. La configuration de la circulation sur Girouard et Upper Lachine est tout simplement dangereuse. Le rond-point au coin de Girouard et Upper-Lachine encouragera la circulation rapide au détriment des piétons. La traversée sera plus laborieuse et plus longue. Il ne faut pas oublier que de nombreux jeunes empruntent ce chemin à partir du métro Vendôme pour accéder au quartier St-Raymond, au parc et à quelques commerces de quartier.
7. La fermeture d'une section d'Upper-Lachine à la circulation véhiculaire fera en sorte que les voitures seront détournées vers des rues comportant plus de résidences, notamment la rue Girouard dont le débit de circulation et les nuisances augmenteront considérablement.
8. Le parcours cycliste proposé à partir de la rue Maisonneuve, passant sur Upper-Lachine pour ensuite tourner vers Prud'homme, Crowley, descendre Décarie, traverser, remonter pour ensuite longer le niveau de sous-sol du CUSM, etc est tordu et trop laborieux pour des cyclistes qui désirent passer du point A au point B. Ce parcours ne tient pas compte des comportements des cyclistes.
9. Les tunnels pour cyclistes ou pour piétons sont généralement des lieux inconfortables et sinistres, souvent même dangereux.

10. En ce qui à trait au bruit, nous sommes d'avis que les nuisances causées par le bruit de la circulation supplémentaire ne devraient pas être corrigées par des murs anti-bruit conventionnels en béton massif qui coupe toute visibilité. L'autoroute Décarie est déjà encastrée. Il faudra que ses parois soient doublées d'un matériau acoustique absorbant, sans dépasser la hauteur du parapet. Là où des pentes gazonnées adossent les murs, il faudra, en plus de la protection anti-bruit, laisser la végétation pousser et arrêter de couper la pelouse afin de créer un écran végétal qui protégera également contre la pollution. Il serait intéressant de faire des recherches sur la possibilité d'installer des murs anti-bruits verts le long des parois de béton de l'autoroute (technologie qui existe déjà).

Enfin, nous considérons que le CUSM devra non seulement mettre l'accent sur la santé des malades qui iront s'y soigner, mais également sur la santé du voisinage dans le quel il vient s'insérer. À cet égard, il faudra faire en sorte que les nuisances créées par la circulation, l'excès de pollution, les dangers aux piétons et cyclistes soient diminuées, non augmentées.

Présenté par:

Malaka Ackaoui